

ONPI 6a 1

LE  
**DROIT D'AUTEUR**  
REVUE MENSUELLE  
DU  
BUREAU DE L'UNION INTERNATIONALE  
POUR  
LA PROTECTION  
DES  
**ŒUVRES LITTÉRAIRES ET ARTISTIQUES**

—\*—

Quarante-deuxième année

**1929**



BERNE  
BUREAU DE L'UNION INTERNATIONALE  
POUR LA PROTECTION DES ŒUVRES LITTÉRAIRES ET ARTISTIQUES  
1929

ORGANISATION MONDIALE DE  
LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

OMPI  
BIBLIOTHÈQUE

3067/91

# TABLES DES MATIÈRES

DE LA

QUARANTE-DEUXIÈME ANNÉE

1929

## TABLE DES ARTICLES

N.-B. Les pays sont placés par ordre alphabétique et les matières concernant un même pays dans l'ordre chronologique de leur publication dans le *Droit d'Auteur*.

### Bibliographie.

Revues et ouvrages nouveaux	24, 36, 47, 48, 57, 71, 72, 81, 84, 96, 104, 120, 131, 132
-----------------------------	---

Pages

### Congrès. Assemblées. Sociétés.

(V. aussi ci-après sous « Réunions internationales ».)	
<i>Allemagne</i> . Association littéraire et artistique internationale, groupe allemand	79
Association des marchands de musique allemands	22
Cercle des libraires allemands	21
Société coopérative des compositeurs allemands	23
Société coopérative pour la perception des droits d'exécution	22
Société des éditeurs de musique allemands	22

<i>Belgique</i> . Société des auteurs et compositeurs dramatiques	23
---	----

<i>France</i> . Cercle de la Librairie	30
--	----

Société des auteurs, compositeurs et éditeurs de musique ( <i>Sacem</i> )	30
---	----

Société des auteurs et compositeurs dramatiques	29
---	----

Société du droit d'auteur aux artistes	30
--	----

Société des gens de lettres	29
-----------------------------	----

Société des orateurs et conférenciers	30
---------------------------------------	----

Syndicat de la propriété artistique	30
-------------------------------------	----

<i>Italie</i> . Société des auteurs	31
-------------------------------------	----

<i>Pologne</i> . Confédération des travailleurs intellectuels	34
---	----

Société polonaise de perception des droits d'auteur	34
---	----

### Congrès. Assemblées. Sociétés (suite).

<i>Roumanie</i> . Société des auteurs dramatiques	31
Société nationale des auteurs et compositeurs de musique	31
<i>Russie</i> . Société des auteurs et compositeurs	31
<i>Suisse</i> . Association suisse des orchestres	32
Fondation Schiller	34
Société des auteurs dramatiques	32
Société des écrivains suisses	32
Société suisse des éditeurs de journaux	32
Société suisse pour la perception des droits de représentation et d'exécution ( <i>Gefa</i> )	32

### Correspondance.

<i>Allemagne</i> (de Boor)	52
<i>Autriche</i> (Em. Adler)	74
<i>France</i> (A. Vaunois)	47, 97

### Documents officiels.

UNION DE BERNE:	
Pays membres de l'Union	1
CONVENTION DE BERNE REVISÉE. Dénonciation:	
<i>Libéria</i>	37

Documents officiels ( <i>suite</i> ). LÉGISLATION INTÉRIEURE:	Pages	Jurisprudence ( <i>suite</i> ). Jurisprudence	Pages
Allemagne . . . . .	73	rette? Cette autorisation dépend du librettiste; le compositeur n'y est pas intéressé. — Quid du droit d'adaptation cinématographique, lorsque l'auteur a cédé ses prérogatives avant que ce droit n'ait trouvé sa réglementation dans la loi? Interprétation du contrat. Recherche de la volonté des parties. Solution d'espèce favorable à l'auteur . . . . .	115
Autriche . . . . .	73		
Égypte . . . . .	109, 110		
États-Unis . . . . .	25		
France . . . . .	110		
Grande-Bretagne . . . . .	13, 109	Recueil composé uniquement de poésies encore protégées. Inapplicabilité de l'article 19, chiffre 3, de la loi allemande du 19 juin 1901. Nécessité d'obtenir l'autorisation des ayants droit. Interdiction de continuer la vente . . . . .	129
Hongrie . . . . .	64		
Italie . . . . .	49, 64, 85		
Japon . . . . .	121		
Liechtenstein . . . . .	121		
Nouvelle-Zélande . . . . .	25		
Saorstat Eireann . . . . .	86, 122, 123		
Suède . . . . .	73		
TRAITÉS:			
Allemagne—Siam . . . . .	74		
Allemagne—Union des Républiques soviétiques socialistes russes . . . . .	61		
États-Unis—Finlande . . . . .	49		
Études générales.			
L'Union internationale au seuil de 1929 . . . . .	2		
La radiophonie et le droit N 716. 123 . . . . .	4		
Le domaine public payant N 723 . . . . .	14		
172 L'Association littéraire et artistique internationale / 15, 26, 37			
La Convention de Berne revisée et les lois nationales plus favorables N 612 . . . . .	50, 62		
5(151) Le droit d'auteur dans l'U.R.S.S. (J. Heifetz) . . . . .	86		
712 Le droit moral dans les pays de l'Union . . . . .	110, 123		
Faits divers.			
Allemagne. Un second concours de la Reichs-Rundfunkgesellschaft m. b. H. à Berlin et de la Deutsche Studiengesellschaft für Funkrecht à Leipzig . . . . .	36		
Jurisprudence.			
Allemagne. Article de revue. Acceptation par le directeur et l'éditeur d'une revue. Abréviations et modifications non consenties par l'auteur. Impression suivie de commentaires désobligeants. Acte illicite . . . . .	32		
Notion juridique des « suites »: ne constitue pas une création propre la « suite » qui s'attache à la pièce originale au point de créer une confusion auprès d'un public non averti. Protection du titre comme œuvre de l'esprit. Contrefaçon. Application de la loi sur le droit d'auteur et de la loi contre la concurrence déloyale . . . . .	43		
Oeuvre d'art. Cession pour la reproduction par l'impression et pour la vente. Inapplicabilité des règles concernant le contrat d'édition. Liberté pour le peintre de produire de nouveaux exemplaires semblables . . . . .	34		
Oeuvre dramatique-musicale. Radiophonie. Caractère de l'émission. Diffusion professionnelle. Droits de poursuite de l'auteur de l'œuvre . . . . .	45		
Contrats signés en Allemagne, mais avec lieu d'exécution situé en Autriche pour l'une des parties. Intention des contractants d'appliquer le droit allemand en cas de contestation. — Quid de l'autorisation d'adapter au cinématographe une opé-		rette? Cette autorisation dépend du librettiste; le compositeur n'y est pas intéressé. — Quid du droit d'adaptation cinématographique, lorsque l'auteur a cédé ses prérogatives avant que ce droit n'ait trouvé sa réglementation dans la loi? Interprétation du contrat. Recherche de la volonté des parties. Solution d'espèce favorable à l'auteur . . . . .	115
Canada. Adaptation non autorisée d'un roman à la scène (plagiat); représentation illicite; responsabilité du plagiaire et de l'entrepreneur de spectacles; dommages-intérêts . . . . .	45		
Oeuvres musicales. Exécution publique non autorisée. Action intentée par le cessionnaire du droit d'auteur. Rejet pour défaut d'enregistrement de la cession . . . . .	57		
France. 1° Imitation de chansons tant au point de vue du titre et des paroles que de la musique. 2° Paroles destinées à être chantées sur l'air de chansons en vogue. Dissociation indirecte du travail accompli par l'auteur du texte premier et par le compositeur. Atteinte à un droit moral; acte de concurrence déloyale . . . . .	92		
Propriété littéraire et artistique. Titres d'ouvrages. Roman sur la guerre. Titre générique ou banal « Le Feu, 1914-1918 ». Film cinématographique. Titre identique. Usurpation (non). Inapplicabilité de la loi des 19/24 juillet 1793. Concurrence déloyale (non). Absence de confusion possible . . . . .	93		
Italie. Contrat d'édition. Extension de l'œuvre. Interdiction expresse pour l'auteur de publier un autre ouvrage ayant un contenu analogue. Clause essentielle dont l'inobservation entraîne la résolution du contrat par faute de l'auteur . . . . .	46		
Droit moral. Droit de détruire le tableau cédé, mais non de l'altérer au cours de son exposition en public . . . . .	46		
Suisse. Instruments de musique mécaniques. Vente, sans estampille de contrôle, de disques fabriqués avant le 1 <sup>er</sup> janvier 1923. Convention de Berne revisée, article 13, non-rétroactivité. Acte licite . . . . .	8		
Tchécoslovaquie. Application de la Convention de Berne en Tchécoslovaquie. Droit de traduction afférent au roman « Jean-Christophe » de Romain Rolland. Protection à partir du 10 novembre 1921 . . . . .	117		
Nouvelles diverses.			
Allemagne. Pour l'abrogation de l'article 22a de la loi concernant le droit d'auteur sur les œuvres littéraires et musicales N 40 (121) . . . . .	10		

**Nouvelles diverses (suite).**

<i>Autriche.</i> Pour une prolongation provisoire du droit d'auteur . . . . .	94
<i>L'exécution des plans techniques constitue-t-elle une atteinte au droit d'auteur?</i> N° 6357 (126) . . . . .	119
<i>États-Unis.</i> Pour l'abolition de la licence obligatoire dans le régime des droits musico-mécaniques . . . . .	120
<i>France.</i> La nouvelle Sous-Commission des droits intellectuels à la Chambre française . . . . .	24
<i>Grande-Bretagne.</i> Les droits de reproduction des photographes et les journaux . . . . .	120
<i>Grèce.</i> Un projet de loi sur la propriété intellectuelle . . . . .	80
<i>Hongrie.</i> Pour une refonte de la loi de 1921 sur le droit d'auteur . . . . . N° 40 (122)	95
<i>Italie.</i> La protection des œuvres espagnoles et françaises contre la traduction non autorisée en Italie, et la clause de la nation la plus favorisée N° 6314 . . . . .	35
<i>Suisse.</i> L'accord entre la <i>Gesa</i> et la <i>Sacem</i> . . . . .	120
<i>Tchécoslovaquie.</i> Crédit d'un « fonds de culture » . . . . .	71
Les travaux de l'Institut international de coopération intellectuelle dans le domaine de la statistique intellectuelle et de la conservation des documents . . . . .	23
Projet d'une Union littéraire restreinte ( <i>Allemagne—France—Grande-Bretagne</i> ) . . . . .	71
Négociations en vue de la conclusion d'un traité littéraire entre l'Allemagne et la Russie . . . . .	80
Congrès international des éditeurs . . . . .	130

**Nécrologie.**

R. Goebel von Harrant . . . . .	N. 15 . . . . .	71
Eugène Soleau . . . . .	N. 15 . . . . .	130

**Réunions internationales.**

Association littéraire et artistique internationale (Congrès du Caire) . . . . .	143
Confédération internationale des sociétés d'auteurs et compositeurs, vœux et résolutions adoptés au Congrès de Madrid . . . . .	79
Congrès de la Fédération internationale des sociétés d'auteurs chargées des perceptions non théâtrales . . . . .	23
Congrès international des éditeurs . . . . .	130
Congrès international du théâtre, Barcelone . . . . .	114

**Statistique.**

La statistique internationale de la propriété intellectuelle en 1927 (supplément): Albanie, Argentine, Bolivie, Brésil, Chili, Chine, Colombie, Égypte, Estonie, France, Guatémala, Lettonie, Paraguay, Pays-Bas (colonies), Pérou, Portugal, Roumanie, Russie, Tchécoslovaquie, Uruguay, Vénézuéla . . . . .	14, 12
La statistique de la propriété intellectuelle en 1928 . . . . .	133

**Union internationale.**

(V. Documents officiels; Études générales; Réunions internationales.)	
---	--

**TABLE ANALYTIQUE****A**

**ADLER.** — Lettre d'Autriche, p. 74.

**ALBANIE.** — Statistique, p. 14.

**ALLEMAGNE.** — Article de revue, autorisation de reproduire, reproduction mutilée et suivie de propos désobligeants, acte illicite, jurisprudence, p. 32. — Association littéraire et artistique internationale, groupe allemand, assemblée, p. 79. — Association des marchands de musique allemands, p. 22. — Cercle des libraires allemands, p. 21. — Cession, étude, p. 54. — Concurrence déloyale et droit d'auteur, démarcation, jurisprudence, p. 55. — Convention de Berne, adhésion de la Finlande et changement survenu dans la situation de l'Australie, du Canada, de l'Inde britannique, de la Nouvelle-Zélande et de l'Union Sud-Africaine au sein de l'Union, publication, p. 73; Art. 6<sup>bis</sup>, application en —, p. 53; art. 9, application, étude, p. 83. — Droit d'auteur, violation, restitution de l'enrichissement illégitime, jurisprudence, p. 56. — Droit moral,

étude, p. 53, 82, 110, 123. — Enrichissement illégitime par violation du droit d'auteur, restitution, jurisprudence, p. 56. — Licence obligatoire, loi de 1910, art. 22a, proposition d'abrogation, p. 4, 10. — Médiums, livres écrits par leur intermédiaire, jurisprudence, p. 56. — Mouvement législatif, p. 4, 10, 53. — Oeuvres d'art, cession avec droit d'auteur, règles concernant contrat d'édition non applicables, liberté pour le peintre de vendre de nouveaux tableaux semblables, jurisprudence, p. 34. — Oeuvre dramatique-musicale, radiodiffusion, nature juridique, jurisprudence, p. 45. — Portraits, droit personnel, limites, jurisprudence, p. 55. — Protocole économique germano-russe, texte, p. 61. — Radiodiffusion d'une œuvre dramatique-musicale, nature juridique, jurisprudence, p. 45. — Société coopérative des compositeurs allemands, p. 23. — Société coopérative pour la perception des droits d'exécution, p. 22. — Société des auteurs de musique allemands, p. 22. — Société des marchands de musique allemands,

p. 22. — Reichs-Rundfunkgesellschaft à Berlin et Deutsche Studiengesellschaft für Funkrecht à Leipzig, concours: Le droit de la collectivité et de l'individu en matière de radiodiffusion, p. 36. — Statistique, p. 134. — « Suite », notion juridique, jurisprudence, p. 43. — Termes techniques inventés et reproduits par un tiers, absence de protection, jurisprudence, p. 54. — Titre, protection comme œuvre de l'esprit, jurisprudence, p. 43. — Traité d'amitié, de commerce et de navigation avec le Siam, p. 74. — Traité littéraire avec la Russie, négociations, p. 80. — Union littéraire restreinte, projet, p. 71.

**AMATEURS.** — *Hongrie.* Représentations des sociétés d'—, contrôle, ordonnance, texte, p. 61.

**ARGENTINE.** — Statistique, p. 14.

**ARTISTES-EXÉCUTANTS.** — V. Interprètes.

**ARTS APPLIQUÉS.** — *France.* Convention de Berne, réserve relative aux —, étude, p. 60.

ASSIMILATION. — Unionistes, — aux nationaux, étude, p. 51.

ASSOCIATION LITTÉRAIRE ET ARTISTIQUE INTERNATIONALE. — Aperçu des 50 premières années de l'existence de l', p. 15, 26, 37. — Congrès du Caire, programme, p. 113.

AUTRICHE. — Caractères d'imprimerie, protection comme œuvres des arts figuratifs, étendue, jurisprudence, commentaires, p. 77. — Convention de Berne, changement survenu dans la situation de l'Union Sud-Africaine au sein de l'Union, publication, p. 73. — Convention de Montevideo, adhésion de l', acceptation par la République de Paraguay, p. 74. — Durée de la protection, prolongation provisoire, projet de loi, texte et étude, p. 94. — Emprunts licites, personnage historique faisant l'objet d'une œuvre littéraire et exposé dans un film, acte licite, p. 78. — Mouvement législatif, p. 4. — Nom patronymique, application à un personnage de théâtre, atteinte au droit personnel, jurisprudence, p. 78. — Plans d'un toit, idée et constructions techniques pas protégées comme œuvres d'art figuratif, jurisprudence, commentaires divers, p. 74, 119. — Pout, protection comme œuvre des arts figuratifs, étendue, jurisprudence, p. 75. — Société des auteurs, compositeurs et éditeurs de musique, contrat avec les entrepreneurs de concerts, portée, jurisprudence, p. 77.

## B

BELGIQUE. — Société des auteurs et compositeurs dramatiques, p. 23.

BIBLIOGRAPHIE. — *Allemagne*. Revue de —, p. 52. — V. aussi la «Table bibliographique».

BOLIVIE. — Statistique, p. 11.

BOOR (DE). — Lettre d'Allemagne, p. 52.

BRÉSIL. — Statistique, p. 11.

BULGARIE. — Statistique, p. 136.

## C

CANADA. — Cession, obligation d'enregistrer; application loi 1921, p. 57. — Oeuvres littéraires, adaptation à la scène, représentation illicite, responsabilité du plagiaire et de l'entrepreneur de spectacles, jurisprudence, p. 45.

CARACTÈRES D'IMPRIMERIE. — *Autriche*. Protection comme œuvres des arts figuratifs, étendue, jurisprudence, commentaires, p. 77.

CESSON. — *Allemagne*. Étude, p. 54. — *Canada*. Obligation d'enregistrer, application loi 1921, p. 57.

CHILI. — Statistique, p. 11.

CHINE. — Statistique, p. 11.

CINÉMATOGRAPHIE. — Film, protection, nature du droit, étude, p. 48.

COLOMBIE. — Statistique, p. 11.

COLONIES FRANÇAISES. — Convention de Berne, inapplicabilité aux —, p. 60.

COMITÉ D'EXAMEN. — *France*. Crédit d'un — des questions juridiques concernant les droits et les intérêts des écrivains, artistes et savants, arrêté, texte, p. 110.

CONCURRENCE DÉLOYALE. — *Allemagne*. Oeuvres d'art cédées avec droit d'auteur, règles concernant contrat d'édition non applicables, liberté pour le peintre de vendre de nouveaux tableaux semblables, concurrence déloyale (non), jurisprudence, p. 34. — Démarcation entre la — et le droit d'auteur, jurisprudence, p. 55.

CONFÉDÉRATION INTERNATIONALE DES SOCIÉTÉS D'AUTEURS ET COMPOSITEURS. — Congrès de Madrid, vœux et résolutions, p. 79.

CONFÉRENCE DE ROME. — Résultats, p. 2. — Commentaires de la —, p. 3, 53.

CONGRÈS. — Association littéraire et artistique internationale, — du Caire, programme, p. 113. — Confédération internationale des sociétés d'auteurs et compositeurs, — de Madrid, vœux et résolutions, p. 79. — Éditeurs, — international, p. 130. — Fédération internationale des sociétés d'auteurs chargées des perceptions non théâtrales, — de Budapest, p. 23. — Théâtre, — international, Barcelone, résolutions et vœux, p. 114. — *Allemagne*. Association littéraire et artistique internationale, groupe allemand, assemblée, p. 79.

CONTRAT D'ÉDITION. — Étude, p. 131. — *France*. Interprétation stricte, jurisprudence, p. 101. — *Italie*. Engagement de ne pas publier ouvrage analogue, violation du — par l'auteur, résolution, jurisprudence, p. 46.

CONVENTION DE BERNE. — Art. 13, interprétation, non-rétroactivité, jurisprudence, p. 9 ; adaptation aux instruments de musique mécaniques, étude, p. 82. — Art. 19, étude, p. 50. — Art. 24, al. 3, commentaire, p. 3. — Dominions anglais, leur situation dans la —, p. 3. — Formalités en cas de cession, admissibilité ? p. 83. — Historique de la —, p. 27. — La — et les lois nationales plus favorables, étude, p. 50. — La — et les législations moins favorables, p. 84. — Texte de Rome, critique, p. 47. — *Allemagne*. Adhésion de la Finlande et changement survenu dans

la situation de l'Australie, du Canada, de l'Inde britannique, de la Nouvelle-Zélande et de l'Union Sud-Africaine au sein de l'Union, publication, p. 73. — Art. 6<sup>bis</sup>, son application en Allemagne, p. 53. — Art. 9, application en Allemagne, p. 83. — *Autriche*. Changement survenu dans la situation de l'Union Sud-Africaine au sein de l'Union, publication, p. 73. — *Etats-Unis*. Mouvement en faveur de l'adhésion à la —, p. 3. — *France*. Art appliquée, réserve, étude, p. 60. — Colonies, inapplicabilité de la —, p. 60. — *Grande-Bretagne*. Dénonciation par la République de Libéria, ordonnaunce, p. 109. — *Libéria*. Dénonciation, p. 37. — *Serbie-Croatie-Slovénie*. Adhésion prochaine à la —, p. 3. — *Suède*. Adhésion de la Finlande, publication, p. 73. — V. aussi sous Conférence de Rome ; Union internationale.

CONVENTION DE MONTEVIDEO. — *Autriche*. Adhésion, acceptation par la République de Paraguay, p. 74.

## D

DANEMARK. — Statistique, p. 136.

DÉNONCIATION. — *Libéria*. Convention de Berne, p. 37.

DESSINS ET MODÈLES. — La protection des — et le droit d'auteur, p. 132.

DOMAINE PUBLIC PAYANT. — Étude, p. 14, 104. — *France*. Mouvement législatif, p. 17. — Oeuvres étrangères, application du principe de l'assimilation ou de la réciprocité ? étude, p. 60.

DOMINIONS ANGLAIS. — Convention de Berne, situation des —, p. 3.

DROIT DE SUITE. — Étude, p. 83.

DROIT MORAL. — Association littéraire et artistique internationale, discussions touchant le —, p. 42. — Le — dans les pays de l'Union, étude, p. 110, 123. — *Allemagne*. Le — en Allemagne, p. 4, 53, 82, 110, 123. — *France*. Abandon des droits pécuniaires, tribunaux civils seuls compétents, jurisprudence, p. 21. — *Italie*. Oeuvre d'art, cession, destruction (par acquéreur) licite, altération illicite, jurisprudence, p. 46.

DURÉE DE LA PROTECTION. — Association littéraire et artistique internationale, discussions relatives à la —, p. 41. — *Allemagne*—*France*—*Grande-Bretagne*, Union restreinte, projet, p. 71. — *Autriche*. Prolongation provisoire, projet de loi, texte et étude, p. 94. — *France*. Prolongation de la — en raison de la guerre, délai, calcul, p. 58 ; bénéficiaires, jurisprudence, p. 101.

**E**

**ÉDITEURS.** — Congrès international des —, p. 130.

**ÉGYPTE.** — Code pénal indigène, dispositions concernant la propriété industrielle, littéraire et artistique, p. 109. — Code pénal mixte, dispositions concernant la propriété industrielle, littéraire et artistique, p. 109. — Statistique, p. 11.

**EMPRUNTS LICITES.** — *Allemagne*. Étendue, p. 83. — *Autriche*. Personnage historique (Raspoutine) faisant l'objet d'une œuvre littéraire, confection d'un film par un tiers, acte licite, p. 78.

**ENREGISTREMENT.** — *Canada*. Cession, obligation d'—, p. 57.

**ESPAGNE.** — Statistique, p. 137.

**ESTONIE.** — Statistique, p. 11.

**ÉTATS-UNIS.** — Convention de Berne, démarches en vue de l'adhésion des —, p. 3. — Instruments de musique mécaniques, application aux Finlandais de la loi de 1909, p. 50. — Licence obligatoire, abolition, projet de bill, p. 120. — Loi modifiant l'article 15 de la loi de 1909, p. 25. — Statistique, p. 138.

**EXÉCUTION ARTISTIQUE.** — *Italie*. Radiodiffusion, loi, texte, p. 49.

**F**

**FILM.** — Protection, nature du droit, p. 48.

**FINLANDE.** — Instruments de musique mécaniques, application aux Finlandais de la loi américaine de 1909, p. 50.

**FONDS DE CULTURE.** — *Tchécoslovaquie*. Crédit d'un —, p. 71.

**FORMALITÉS.** — Cession, les — et la Convention de Berne, p. 83. — *Canada*. Cession, obligation d'enregistrer, p. 57.

**FRANCE.** — Arts appliqués, Convention de Berne, réserve française, étude, p. 60. — Cercle de la Librairie, p. 30. — Cérémonies religieuses, exécution d'œuvres musicales, perception de tantièmes, jurisprudence, p. 20. — Comité d'examen des questions juridiques concernant les droits et les intérêts des écrivains, artistes et savants, création, p. 110. — Contrat d'édition, interprétation stricte, jurisprudence, p. 101. — Domaine public payant, œuvres étrangères, application du principe de l'assimilation ou de la réciprocité? p. 60; étude, p. 104; projet de loi, p. 17. — Droit moral, application, p. 101.

Durée de la protection, prolongation en raison de la guerre, délai, calcul, p. 58; prorogation, bénéficiaires, jurisprudence, p. 101. — Lettre de —, p. 97. — Location des œuvres, droit exclusif des au-

teurs, projet de loi, p. 4. — Mouvement législatif, p. 4, 17, 24. — Oeuvres étrangères, protection, étude, p. 58. — Société des auteurs et compositeurs dramatiques, historique et fonctionnement, p. 97. — Société des auteurs, compositeurs et éditeurs de musique, p. 30. — Société des auteurs et compositeurs dramatiques, p. 29. — Société du droit d'auteur aux artistes, p. 30. — Société des gens de lettres, p. 29. — Société des orateurs et conférenciers, p. 30. — Syndicat de la propriété artistique, p. 30. — Statistique, p. 14. — Union littéraire restreinte, projet, p. 71.

**G**

**GRANDE-BRETAGNE.** — Convention de Berne, dénonciation par la République de Libéria, ordonnance, p. 109. — Instruments mimo-mécaniques, redevances, augmentation, p. 4; loi, texte, p. 13. — Photographie, droits de reproduction, tarif, p. 120. — Statistique, p. 141. — Union littéraire restreinte, projet, p. 71.

**GRÈCE.** — Mouvement législatif, p. 80.

**GRUNEBAUM-BALLIN**, p. 14.

**GUATÉMALA.** — Statistique, p. 11.

**H**

**HÉRITIERS.** — Considérations sur les droits des —, p. 17.

**HONGRIE.** — Mouvement législatif, p. 95. — Représentations données par les sociétés d'amateurs, contrôle, ordonnance, texte, p. 61. — Statistique, p. 142.

**I**

**INSTITUT INTERNATIONAL DE COOPÉRATION INTELLECTUELLE.** — Statistique intellectuelle et conservation des documents, travaux de l'—, p. 23.

**INSTRUMENTS DE MUSIQUE MÉCANIQUES.** — Application aux Finlandais de la loi américaine de 1909, p. 50. — Convention de Berne, art. 13, adaptation aux —, étude, p. 82. — Licence obligatoire pour la reproduction des œuvres musicales ou littéraires, étude, p. 82. — *Grande-Bretagne*. Loi concernant le montant des redevances à payer sur les — pour l'exécution des œuvres musicales, texte, p. 13. — *Suisse*. Vente, sans estampille de contrôle, de disques fabriqués avant le 1<sup>er</sup> juillet 1923, jurisprudence, p. 8.

**INTERPRÈTES.** — *Allemagne*. Instruments de musique mécaniques, non-protection des —, p. 81.

**IRLANDE (ÉTAT LIBRE D').** — V. sous *Saorstát Eireann*.

**ITALIE.** — Contrat d'édition, engagement de ne pas publier ouvrage analogue, violation par l'auteur, résolution du contrat, jurisprudence, p. 46. — Convention de Berne, réserves, abandon, p. 2. — Droits d'auteur, demande de réacquisition, prorogation du délai utile, p. 86. — Droit moral, œuvre d'art, cession, destruction licite, altération illicite, jurisprudence, p. 46. — Exécution artistique, radiodiffusion, loi, texte, p. 49. — Oeuvres espagnoles et françaises, traduction, protection, délai, p. 35. — Prix d'encouragement pour exécution d'œuvres ayant une valeur particulière pour la culture et l'industrie, décret, texte, p. 85. — Protocole additionnel, approbation, loi, texte, p. 61. — Société des auteurs, p. 31.

**J**

**JAPON.** — Droit d'auteur, lois applicables en Sakhalin, ordonnance, p. 121.

**JURISPRUDENCE.** — *Allemagne*. Concurrence déloyale et droit d'auteur, démarcation, p. 55. — Enrichissement illégitime par violation du droit d'auteur, restitution, p. 56. — Médiums, livres écrits par leur intermédiaire, p. 56. — Portraits, droit personnel, limites, p. 55. — Termes techniques inventés et reproduits par un tiers, concurrence déloyale ou violation du droit d'auteur? p. 55. — *Autriche*. Caractères d'imprimerie, protection comme œuvre des arts figuratifs, p. 77. — Nom patronymique, application à un personnage de théâtre, atteinte au droit personnel, p. 78. — Oeuvres d'architecture, plans d'un toit, idée et constructions techniques pas protégées comme œuvres des arts figuratifs, p. 74, 119; pont, protection comme œuvre des arts figuratifs, p. 75. — Oeuvres d'art, définition, p. 77. — Personnage historique (Raspoutine) faisant l'objet d'une œuvre littéraire, confection d'un film par un tiers, acte licite, p. 78. — Société des auteurs, compositeurs et éditeurs de musique, contrats avec les entrepreneurs de concerts, rémunération à forfait, portée des contrats, p. 77. — *France*. Cérémonies religieuses, exécution d'œuvres musicales, perception de tantièmes, p. 20. — Oeuvres d'art, abandon des droits pécuniaires par l'auteur, action en contrefaçon non recevable, droit moral, tribunaux civils seuls compétents, p. 21. — V. en outre la «Table des articles» ci-dessus, rubrique «Jurisprudence».

**L**

**LÉGISLATION.** — *Allemagne*. Proposition d'abrogation de l'article 22a de la loi de 1910, p. 4, 10. — *France*. Domaine pu-

- blic payant, projet de loi, p. 47. — Droits intellectuels, création d'une Sous-Commission à la Chambre française, p. 24. — Pour les textes, voir la « Liste des documents officiels » ci-après.
- LETTONIE.** — Statistique, p. 14.
- LIBÉRIA.** — Convention de Berne, dénonciation, p. 37.
- LICENCE OBLIGATOIRE.** — Conditions de la —, p. 104. — Exécution libre d'œuvres soumises à la —, p. 82. — *Allemagne*. Loi de 1910, art. 22a, proposition d'abrogation, p. 4, 10. — *États-Unis*. Instruments de musique mécaniques, abolition de la —, projet de bill, p. 120. — V. aussi Instruments de musique mécaniques.
- LIECHTENSTEIN.** — Loi concernant le droit d'auteur sur les œuvres littéraires et artistiques, texte, p. 121.
- LOCATION.** — *France*. Droit exclusif des auteurs de donner leurs œuvres en —, p. 4.
- M**
- MANUSCRIT.** — Oeuvre dictée par un esprit, propriété du —, p. 56.
- N**
- NÉCROLOGIE.** — Gœbel von Harrant, p. 71. — Soleau, p. 130.
- NOM PATRONYMIQUE.** — *Autriche*. Application du — à un personnage de théâtre, atteinte au droit personnel, p. 78.
- NOUVELLE-ZÉLANDE.** — Loi modifiant la loi de 1913, p. 25.
- O**
- OEUVRES D'ARCHITECTURE.** — *Autriche*. Plans pour toit : idée et constructions techniques pas protégées comme œuvres des arts figuratifs, jurisprudence, commentaires divers, p. 74, 119. — Pont, œuvre des arts figuratifs, protection, étendue, jurisprudence, p. 75.
- OEUVRES D'ART.** — *Allemagne*. Cession avec droit d'auteur, règles concernant contrat d'édition non applicables, liberté pour le peintre de vendre de nouveaux tableaux semblables, jurisprudence, p. 34. — *France*. Abandon des droits pécuniaires par l'auteur, action en contrefaçon non recevable, droit moral, tribunaux civils seuls compétents, jurisprudence, p. 21.
- OEUVRES ÉTRANGÈRES.** — *France*. Protection des —, étude, p. 58.
- OEUVRES LITTÉRAIRES.** — *Canada*. Adaptation non autorisée à la scène, représentation illicite, responsabilité du plagiaire et de l'entrepreneur de spectacles, jurisprudence, p. 45.
- OEUVRES MUSICALES.** — *France*. Cérémonies religieuses, exécution d'—, perception de tantièmes, p. 20.
- OEUVRES SCIENTIFIQUES.** — *Italie*. Traduction, durée du droit, p. 36.
- P**
- PARAGUAY.** — Statistique, p. 12.
- PAYS-BAS.** — Statistique, p. 143.
- PAYS-BAS (COLONIES).** — Statistique, p. 12.
- PÉROU.** — Statistique, p. 12.
- PHOTOGRAPHIE** — *Grande-Bretagne*. Droits de reproduction dans journaux, tarif, p. 120.
- PLANS.** — V. Oeuvres d'architecture.
- POLOGNE.** — Confédération des travailleurs intellectuels, p. 31. — Société polonaise de protection des droits d'auteur, p. 31. — Statistique, p. 143.
- PONT.** — V. Oeuvres d'architecture.
- PORTRAITS.** — *Allemagne*. Droit personnel, limites, jurisprudence, p. 55.
- PORTUGAL.** — Statistique, p. 12.
- PRIX D'ENCOURAGEMENT.** — *Italie*. — pour exécution d'œuvres ayant une valeur particulière pour la culture et l'industrie, décret, texte, p. 85.
- PROTOCOLE ADDITIONNEL.** — *Italie*. Loi portant approbation du —, texte, p. 64.
- R**
- RADIODIFFUSION.** — Conférences diplomatiques de Berlin, Londres et Washington, résumé, p. 5. — Congrès internationaux juridiques de Paris, de Londres et de Rome, p. 5. — Droit des auteurs, p. 6. — Droit des exécutants, p. 6. — La — et le droit, étude, p. 4. — *Allemagne*. Concours institué par la Reichsfunkgesellschaft : Le droit de la collectivité et de l'individu en matière de —, p. 36. — Nature juridique de la —, diffusion professionnelle, jurisprudence, p. 45. — *Italie*. Loi sur la — de l'exécution artistique, texte, p. 49.
- RADIOPHONIE.** — V. Radiodiffusion.
- RÉACQUISITION.** — *Italie*. Droits d'auteur, demande de —, prorogation du délai utile, p. 86.
- RÉGISEURS DE THÉÂTRES.** — Protection des —, étude, p. 48.
- REPRODUCTION.** — Article de revue, autorisation de reproduire, — mutilée et suivie de propos désobligeants, acte illicite, jurisprudence, p. 32.
- RÉSERVES.** — Convention de Berne, pays adhérents sans —, p. 2. — Pays adhérents avec —, p. 2. — Déclarations concernant renonciation aux —, p. 2.
- RESTITUTION DE L'ENRICHISSEMENT ILLÉGAL.** — *Allemagne*. Droit d'auteur, violation, action en —, jurisprudence, p. 56.
- ROUMANIE.** — Société des auteurs dramatiques, p. 31. — Société nationale des auteurs et compositeurs de musique, p. 31. — Statistique, p. 12, 143.
- RUSSIE.** — V. sous Union des Républiques soviétiques socialistes russes.
- S**
- SAKHALIN.** — Application des lois japonaises sur le droit d'auteur, p. 194.
- SAORSTÁT EIREANN (Irlande).** — Loi sur le droit d'auteur, modification, p. 86. — Ordonnance concernant la mise en vigueur de la loi de 1927 concernant la protection de la propriété industrielle et commerciale, p. 123. — Règlement concernant le droit d'auteur, p. 122.
- SERBIE-CROATIE-SLOVÉNIE.** — Convention de Berne, adhésion prochaine, p. 3.
- SIAM.** — Traité d'amitié, de commerce et de navigation avec l'Allemagne, p. 74.
- SOCIÉTÉ DES AUTEURS, COMPOSITEURS ET ÉDITEURS DE MUSIQUE.** — *Autriche*. Contrats avec les entrepreneurs de concerts, portée, p. 77.
- SOCIÉTÉS.** — *Allemagne*. Association des marchands de musique allemands, p. 22. — Cercle des libraires allemands, p. 21. — Société coopérative des compositeurs allemands, p. 23. — Société coopérative pour la perception des droits d'exécution, p. 22. — Société des éditeurs de musique allemands, p. 22. — Société des marchands de musique allemands, p. 22. — *Belgique*. Société des auteurs et compositeurs dramatiques, p. 23. — *France*. Cercle de la Librairie, p. 30. — Société des auteurs, compositeurs et éditeurs de musique (Sacem), p. 30. — Société des auteurs et compositeurs dramatiques, revue annuelle, p. 29 ; historique et fonctionnement, p. 97. — Société du droit d'auteur aux artistes, p. 30. — Société des gens de lettres, p. 29. — Société des orateurs et conférenciers, p. 30. — Syndicat de la propriété artistique, p. 30. — *Italie*. Société des auteurs, p. 31. — *Pologne*. Confédération des travailleurs intellectuels, p. 31. — Société polonaise de protection des droits d'auteur, p. 31. — *Roumanie*. Société des auteurs dramatiques, p. 31. — Société nationale des auteurs et compositeurs de musique, p. 31. — *Suisse*. Association suisse des orchestres, p. 32. — Fondation Schiller, p. 31. — Société des auteurs

dramatiques, p. 32. — Société des écrivains suisses, p. 32. — Société suisse des éditeurs de journaux, p. 32. — Société suisse pour la perception des droits de représentation et d'exécution (Gefa), p. 32. — «Gefa» et «Sacem», p. 120. — *Union des Républiques soviétiques socialistes russes*. Société des auteurs et compositeurs, p. 31.

**SOLEAU**, p. 130.

**STATISTIQUE**. — *Albanie*, p. 11. — *Allemagne*, p. 134. — *Argentine*, p. 11. — *Bolivie*, p. 11. — *Brésil*, p. 11. — *Bulgarie*, p. 136. — *Chili*, p. 11. — *Chine*, p. 11. — *Colombie*, p. 11. — *Danemark*, p. 136. — *Égypte*, p. 11. — *Espagne*, p. 137. — *Estonie*, p. 11. — *États-Unis*, p. 138. — *France*, p. 11, 140. — *Grande-Bretagne*, p. 141. — *Guatémala*, p. 11. — *Hongrie*, p. 142. — *Lettonie*, p. 11. — *Paraguay*, p. 12. — *Pays-Bas*, p. 143. — *Pays-Bas (colonies)*, p. 12. — *Pérou*, p. 12. — *Pologne*, p. 143. — *Portugal*, p. 12. — *Roumanie*, p. 12, 143. — *Suisse*, p. 143. — *Tchécoslovaquie*, p. 12. — *Union des Républiques soviétiques socialistes russes*, p. 12. — *Uruguay*, p. 12. — *Vénézuéla*, p. 12.

**STOLFI**, p. 4.

**SUÈDE**. — Convention de Berne, adhésion de la Finlande, publication, p. 73.

**SUISSE**. — Association suisse des orchestres, p. 32. — Fondation Schiller, p. 31. — Société des auteurs dramatiques, p. 32.

— Société des écrivains suisses, p. 32. — Société suisse des éditeurs de journaux, p. 32. — Société suisse pour la perception des droits de représentation et d'exécution (Gefa), p. 32. — «Gefa» et «Sacem», p. 120. — Statistique, p. 143.

**SUITE**. — *Allemagne*. Notion juridique, p. 43.

## T

**TCHÉCOSLOVAQUIE**. — Fonds de culture, création, p. 71. — Statistique, p. 12. — Traduction, droit sur une œuvre unioniste, prédominance de la Convention, jurisprudence, p. 117.

**TERMES TECHNIQUES**. — *Allemagne*. Absence de protection, jurisprudence, p. 54.

**THÉÂTRE**. — Congrès international du —, Barcelone, résolutions et voeux, p. 114.

**TITRE**. — Protection comme œuvre littéraire et artistique, étude, p. 81. — *Allemagne*. Protection comme œuvre de l'esprit, p. 43.

**TOIT**. — V. Oeuvres d'architecture.

**TRADUCTION**. — Oeuvres espagnoles et françaises, protection en Italie, calcul du délai, p. 35. — *Tchécoslovaquie*. Droit de — sur une œuvre unioniste, prédominance de la Convention, jurisprudence, p. 117.

**TRAITS**. — *Allemagne—Siam*. Traité d'amitié, de commerce et de navigation, p. 74. — *Allemagne—Union des Républiques soviétiques socialistes russes*, p. 12.

*viétiques socialistes russes*. Protocole économique germano-russe, p. 61. — Traité littéraire germano-russe, négociations, p. 80. — *États-Unis—Finlande*. Instruments de musique mécaniques, application aux Finlandais de la loi de 1909, p. 50.

**TURQUIE**. — Oeuvres étrangères, protection, p. 4.

## U

**UNION DES RÉPUBLIQUES SOVIÉTIQUES SOCIALISTES RUSSES**. — Le droit d'auteur dans l'—, étude, p. 86. — Protocole économique germano-russe, texte, p. 61. — Société des auteurs et compositeurs, p. 31.

— Statistique, p. 12. — Traité littéraire avec l'Allemagne, négociations, p. 80.

**UNION INTERNATIONALE**. — Actes en vigueur entre pays unionistes, p. 2. — Pays membres de l'—, p. 1. — L'— au seuil de 1929, p. 2. — V. aussi Convention de Berne.

**UNION LITTÉRAIRE RESTREINTE**. — *Allemagne—France—Grande-Bretagne*. Projet d'—, p. 74.

**URUGUAY**. — Statistique, p. 12.

## V

**VAUNOIS**. — Lettres de France, p. 17, 97.

**VÉNÉZUÉLA**. — Statistique, p. 12.

## TABLE CHRONOLOGIQUE DES ARRÊTS

	Pages		Pages	Pages	
<b>1911</b>		<b>1927</b>		<b>1929</b>	
Seine. Tribunal civil, 10 janvier . . . . .	21	Allemagne. Tribunal du Reich, 1 <sup>re</sup> ch. civile, 29 octobre . . . . .	115	Allemagne. Tribunal du Reich, 1 <sup>re</sup> ch. civile, 22 septembre . . . . .	129
<b>1925</b>		Liège. Tribunal civil, 9 <sup>e</sup> ch., 20 janvier . . . . .	101	Autriche. Cour suprême, 18 avril . . . . .	77
Bologne. Cour d'appel, 23 novembre . . . . .	46	Ontario. Cour suprême, 20 mai . . . . .	57	Autriche. Cour suprême, 19 juin . . . . .	78
Padoue. Tribunal, 30 juin/17 juillet . . . . .	46	Prague. Tribunal du commerce, 26 novembre . . . . .	117	Berlin. Cour d'appel, 26 janvier . . . . .	56
Zurich. Tribunal d'arrondissement, 23 septembre . . . . .	8	Suisse. Tribunal fédéral, 6 avril . . . . .	8	Berlin. Kammergericht, 18 janvier . . . . .	55
<b>1926</b>		Zurich. Cour de cassation, 26 janvier . . . . .	8	Paris. Cour, 9 <sup>e</sup> ch. corr., 20 mars . . . . .	24
Allemagne. Tribunal du Reich, 1 <sup>re</sup> ch. civile, 12 mai . . . . .	45	Prague. Cour d'appel, 18 avril . . . . .	117	Prague. Cour d'appel, 18 avril . . . . .	117
Berlin. Landgericht, 29 janvier . . . . .	43	Seine. Tribunal civil, 10 janvier . . . . .	93	Seine. Tribunal civil, 21 janvier . . . . .	93
Berlin. Kammergericht, 23 juin . . . . .	43	Tchécoslovaquie. Cour supr., 23 mars . . . . .	117	Tchécoslovaquie. Cour supr., 25 janvier . . . . .	118
Paris. Cour d'appel, 1 <sup>re</sup> ch., 26 février . . . . .	101				
Zurich. Cour suprême, 9 novembre . . . . .	8				
<b>1928</b>					
Allemagne. Tribunal du Reich, 1 <sup>re</sup> ch. civile, 14 janvier . . . . .	32, 34				
Allemagne. Tribunal du Reich, 2 <sup>e</sup> ch. civile, 12 décembre . . . . .	54				
Allemagne. Tribunal du Reich, 2 <sup>e</sup> ch. civile, 31 janvier . . . . .	55				
Allemagne. Tribunal du Reich, 9 juin . . . . .	56				
<b>1929</b>					
Canada. Comité judiciaire du Conseil privé, 1 <sup>er</sup> février . . . . .	57				
Montréal. Cour suprême, 15 février . . . . .	45				
Seine. Tribunal civil, 21 janvier . . . . .	92				
Seine. Tribunal civil, 10 juillet . . . . .	101				
Tchécoslovaquie. Cour supr., 25 janvier . . . . .	118				

## TABLE DES NOMS DES PARTIES

	Pages		Pages		Pages
Baratta . . . . .	46	Guimond . . . . .	45	Padilla . . . . .	92
Barbusse . . . . .	93	Hauptmann . . . . .	45	Players Canadian Corporation . . .	57
Boyer . . . . .	92	Jobin . . . . .	45	Poulain (Société du chocolat) . . .	21
Buisson-Adam . . . . .	101	Keller . . . . .	8	Rispoli . . . . .	46
Calman-Lévy . . . . .	101	Leguilloux et Ullmann . . . . .	93	Rundfunk A.-G. (Mitteldeutsche) . . .	45
Canadian Performing Right Society . . . . .	57	Leprince . . . . .	21	Salabert . . . . .	92
Cappiello . . . . .	21	Leroux . . . . .	45	Schueller . . . . .	21
Cayatte . . . . .	45	Mechanizenz . . . . .	8	Scotto . . . . .	92
Charles . . . . .	92	Métails . . . . .	21	Treuhandstelle für mechanisch-musi- kalische Rechte A.-G. . . . .	8
Craner . . . . .	8	Milani . . . . .	46	Varlet . . . . .	101
Delattre . . . . .	21	Morgari . . . . .	46	Vion . . . . .	21
Dupuy . . . . .	21	Opera parrocchiale S. Quintino . . .	46	Vercasson . . . . .	21
Ferenczi et fils . . . . .	101				

## TABLE BIBLIOGRAPHIQUE

	Pages		Pages		Pages
Adler, Emmanuel. <i>Der Verlagsvertrag</i>	72	Marwitz, Bruno. <i>Die Berner Ueberein- kunft und die römische Konferenz</i>	47	Sandoval Ortiz. <i>Évolution littéraire et artistique et autres manifestations intellectuelles de la République de El Salvador</i>	84
Allfeld. <i>Das Verlagsrecht</i> . . . . .	134	Marwitz, Bruno. <i>Das Kunstschutzgesetz</i>	71	Solberg, Thorvald. <i>The United States and international Copyright</i> . . . . .	120
Coopération (La) intellectuelle. <i>Revue de l'Institut international de coopéra- tion intellectuelle</i> . . . . .	24	Marwitz und Möhring. <i>Das Urheber- recht an Werken der Literatur und Tonkunst in Deutschland</i> . . . . .	81	Unwin, Stanley. <i>The truth about pu- blishing</i> . . . . .	96
Cristofaro, Carlo. <i>Trattato della priva- tiva o riserva industriale, parte generale</i> . . . . .	36	Musique adresses universel . . . . .	72	Vaunois, Geoffroy, Darras. <i>La propriété littéraire et artistique</i> . . . . .	57
Deutsche Studiengesellschaft für Funk- recht. <i>Bibliographie des Funkrechts</i>	72	Neugebauer. <i>Fernmelderecht mit Rund- funkrecht</i> . . . . .	96	Venezian. <i>La Conferenza internazio- nale di Roma per la revisione della Convenzione sui diritti d'autore</i> . .	96
Fagg, John-A. <i>Urheberschaft und Ur- heberrecht am Film</i> . . . . .	48	Perrin. <i>Considérations sur le régime légal des dessins et modèles indus- triels en Suisse</i> . . . . .	132	Vilbois. <i>Du domaine public payant en matière de droit d'auteur</i> . . . . .	104
Koch, Claus-Friedrich. <i>Das Urheberrecht des Bühnenregisseurs</i> . . . . .	48	Ruffini, Francesco. <i>La natura giuridica delle Unioni internazionali ammi- nistrative</i> . . . . .	36		

## LISTE DES DOCUMENTS OFFICIELS

Publiés dans le *Droit d'Auteur* de 1929

Voir la récapitulation intégrale des documents législatifs publiés de 1888 au 15 août 1918 dans le numéro du *Droit d'Auteur* portant cette dernière date. Les pays sont placés par ordre alphabétique.

### Convention de Berne revisée de 1908:

- Dénonciation: *Libéria* . . . . .
- *Allemagne*. Publications concernant l'adhésion de la Finlande à la Convention de Berne revisée du 13 novembre 1908 et au Protocole du 20 mars 1914, additionnel à ladite Convention, et le changement survenu dans la situation de l'Australie, du

### Convention de Berne revisée de 1908:

- |  | Pages |
|--|-------|
| Canada, de l'Inde britannique, de la Nouvelle-Zélande et de l'Union Sud-Africaine au sein de l'Union (des 3 mai 1928, 7 juillet 1928 et 22 novembre 1928)                | 73    |
| — <i>Grande-Bretagne</i> . Législation intérieure. Ordonnance concernant la dénonciation de la Convention de Berne-Berlin par la République de Libéria (du 15 août 1929) | 109   |

Pages		Pages
<b>Allemagne.</b> — 1 <sup>o</sup> <i>Législation intérieure</i> . Publications concernant l'adhésion de la Finlande à la Convention de Berne révisée du 13 novembre 1908 et au Protocole du 20 mars 1914, additionnel à ladite Convention, et le changement survenu dans la situation de l'Australie, du Canada, de l'Inde britannique, de la Nouvelle-Zélande et de l'Union Sud-Africaine au sein de l'Union (3 mai 1928, 7 juillet 1928 et 22 novembre 1928) . . . . .		
— 2 <sup>o</sup> <i>Droit conventionnel</i> . Protocole économique germano-russe (21 décembre 1928) . . . . .	49	
— Traité d'amitié, de commerce et de navigation avec le Siam (7 avril 1928) . . . . .	61	
<b>Autriche.</b> — <i>Législation intérieure</i> . Publication concernant le changement survenu dans la situation de l'Union Sud-Africaine au sein de l'Union . . . . .	73	
<b>Égypte.</b> — <i>Législation intérieure</i> . Code pénal mixte (dispositions concernant la protection de la propriété industrielle, littéraire et artistique) . . . . .	74	
— Code pénal indigène (dispositions concernant la protection de la propriété industrielle, littéraire et artistique) . . . . .	74	
<b>États-Unis.</b> — 1 <sup>o</sup> <i>Législation intérieure</i> . Loi destinée à amender l'article 45 de la loi du 4 mars 1909 modifiant et codifiant les lois sur le droit d'auteur (3 juillet 1926) . . . . .	73	
— 2 <sup>o</sup> <i>Droit conventionnel</i> . Proclamation du Président des États-Unis concernant l'application des dispositions de la loi du 4 mars 1909, y compris celles qui ont trait au contrôle des instruments de musique mécaniques, aux citoyens de la Finlande (15 décembre 1928) . . . . .	109	
<b>France.</b> — <i>Législation intérieure</i> . Arrêté du Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts portant création d'un comité d'examen des questions juridiques concernant les droits et les intérêts des écrivains, artistes et savants (12 mai 1927) . . . . .	110	
<b>Grande-Bretagne.</b> — <i>Législation intérieure</i> . Loi confirmant une ordonnance provisoire du « Board of Trade » concernant le montant des redevances à payer sur les instruments mécaniques pour l'exécution des œuvres musicales (3 août 1928) . . . . .	25	
— Ordonnance concernant la dénonciation de la Convention de Berne-Berlin par la République de Libéria (15 août 1929) . . . . .	49	
<b>Hongrie.</b> — <i>Législation intérieure</i> . Ordonnance-circulaire du Ministère du Commerce concernant le contrôle des représentations données par les sociétés d'amateurs (n° 169 953/928. VII. B. M., 14 mai 1928) . . . . .	109	
<b>Italie.</b> — <i>Législation intérieure</i> . Loi réglementant la radio-diffusion de l'exécution artistique (n° 1352, 14 juin 1928) . . . . .	61	
— Loi portant approbation du Protocole du 20 mars 1914, additionnel à la Convention de Berne révisée du 13 novembre 1908 (n° 466, 6 janvier 1929) . . . . .	73	
— Décret royal portant des dispositions relatives à l'allocation de prix d'encouragement aux auteurs, aux entités et aux institutions qui auront exécuté ou pris l'initiative d'exécuter des œuvres ayant une valeur particulière pour la culture et pour l'industrie (n° 1210, 26 avril 1928) . . . . .	74	
— Décret-loi royal prolongeant le délai pour la demande de réacquisition des droits d'auteur (n° 2298, 4 octobre 1928) . . . . .	73	
<b>Japon.</b> — <i>Législation intérieure</i> . Ordinance impériale relative à l'application des lois sur le droit d'auteur en Sakhalin (28 mai 1928) . . . . .	109	
<b>Libéria.</b> — <i>Droit conventionnel</i> . Dénonciation de la Convention de Berne révisée de 1908 . . . . .	110	
<b>Liechtenstein.</b> — <i>Législation intérieure</i> . Loi concernant le droit d'auteur sur les œuvres littéraires et artistiques (26 octobre 1928) . . . . .	25	
<b>Nouvelle-Zélande.</b> — <i>Législation intérieure</i> . Loi modifiant la loi de 1913 sur le copyright (9 octobre 1928) . . . . .	49	
<b>Saorstat Eireann</b> (Irlande). — <i>Législation intérieure</i> . Loi portant modification de la loi n° 16, du 20 mai 1927 (18 mai 1928) . . . . .	109	
— Règlement n° 58 concernant le droit d'auteur (26 juillet 1927) . . . . .	13	
— Ordonnance concernant la mise en vigueur de la loi de 1927 concernant la protection de la propriété industrielle et commerciale (27 juillet 1927) . . . . .	109	
<b>Siam.</b> — <i>Droit conventionnel</i> . Traité d'amitié, de commerce et de navigation avec l'Allemagne (7 avril 1928) . . . . .	61	
<b>Suède.</b> — <i>Législation intérieure</i> . Ordonnance royale concernant l'adhésion de la Finlande à la Convention de Berne, révisée à Berlin, pour la protection des œuvres littéraires et artistiques (11 mai 1928) . . . . .	73	
<b>Union des Républiques soviétiques socialistes russes.</b> — <i>Droit conventionnel</i> . Protocole économique germano-russe (21 décembre 1928) . . . . .	61	

